

■ Olivier LIARDET, polyculteur à Sault

Production de céréales et plantes à parfum et aromatiques en agriculture biologique



Caractéristiques de l'exploitation

Olivier LIARDET était déjà aide familiale lorsque son père a décidé de convertir l'exploitation en agriculture biologique (en 1991). Il s'est installé en 1999 et cherche depuis à améliorer et développer son activité pour maintenir la rentabilité de l'exploitation et sa pérennité. Il cultive principalement des plantes aromatiques à parfum et médicinales : lavande vraie, lavandin, sauge, coriandre, sariette, hysope ; et également le petit épeautre de Provence.

Le parcellaire est très morcelé, aucun remembrement n'ayant jamais eu lieu à Sault, et les terres très hétérogènes et difficiles (beaucoup de cailloux, d'argile). Une grande partie de la ferme est pâturée toute l'année par un troupeau de 180 brebis viande.



- 78 ha de SAU, dont 55 de PPAM, 11 ha de céréales et 8 ha de fourrage.
- Vente des PPAM en fleurs, vente du petit épeautre à un moulin local.

Pourquoi réaliser un diagnostic ?

Olivier Liardet a de nombreux projets de développement pour son exploitation, et il a le souci de le faire dans le respect de l'environnement. C'est pourquoi il a décidé de faire un diagnostic énergie/GES avec un conseiller agricole. Il a déjà bien avancé : construction de deux hangars en bois : l'un avec toiture photovoltaïque pour le tri et le décorticage des céréales, l'autre pour le séchage solaire des PPAM. Ces deux bâtiments étaient indispensables à une meilleure valorisation de la production.

Pour accompagner le secteur agricole dans la réduction de ses consommations énergétiques et de ses émissions

de gaz à effet de serre, un réseau de conseil se mobilise en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sa mission, inciter les agriculteurs à adopter les bonnes pratiques énergétiques



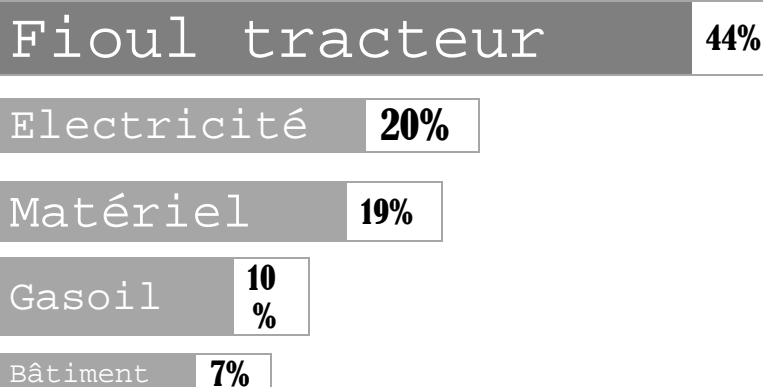
■ Etat des lieux – Le diagnostic

Le diagnostic énergétique Dia'Terre® permet d'évaluer les consommations d'énergie et les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) à l'échelle de l'exploitation agricole. L'agriculture française représente 20% des émissions nationales de GES. Le changement climatique impacte directement la production agricole. Or, l'agriculture est l'un des secteurs capable de stocker du carbone, donc d'atténuer le changement climatique.





ÉNERGIE

Répartition des énergies consommées : 626 GJ / an





La consommation d'énergie a augmenté entre 2009 et 2014, à cause de travaux exceptionnels d'une part, et du développement économique de la ferme d'autre part. La production photovoltaïque annuelle de 1069 GJ compense largement cette consommation. Les postes les plus consommateurs d'énergie sont :

 **Fioul tracteur** et autres engins agricoles : 274 GJ ont été consommés en tout en 2014, dont 163 GJ pour les différents travaux liés aux cultures, et 111 GJ pour des lourds travaux dont le terrassement du nouveau bâtiment construit pour le séchage solaire des PPAM, ainsi que pour le broyage de cailloux pour faciliter le travail des parcelles.

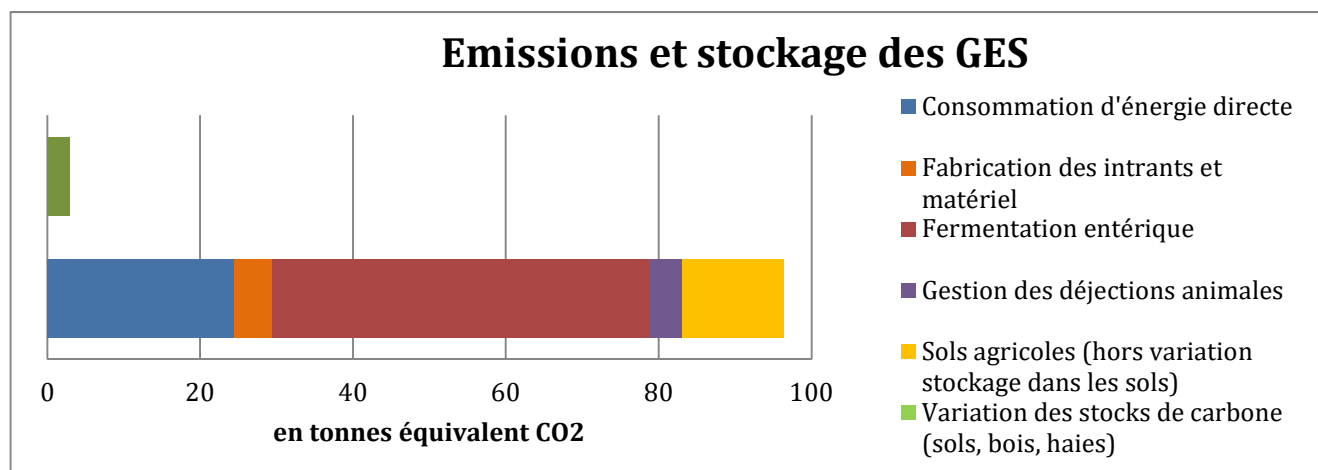
 **Electricité** : 125 GJ consommés en 2014, dont 91 GJ pour le fonctionnement de deux gros moteurs supplémentaires pour mieux valoriser l'épeautre : une décortiqueuse de 18 kW et une trieuse de 10 kW.

Matériel : 120 GJ correspondent à l'amortissement annuel du matériel. Sur une exploitation de polyculture ce poste est toujours important. Il l'est d'autant plus sur cette ferme qui est en bio (matériel supplémentaire nécessaire pour la gestion des adventices), sur des terres difficiles (le matériel s'use plus vite), qui est en plein développement et essaie d'apporter de la valeur ajoutée à la production (matériel pour le tri..)

 **Gasoil** : 62 GJ ont été consommés en 2014, dont une part importante pour le transport des fleurs de lavande et lavandin, beaucoup plus volumineuses à transporter que les huiles essentielles.

 **Bâtiment** : 45 GJ correspondent à l'amortissement annuel des bâtiments, dont 2 nouveaux hangars en bois.

GAZ A EFFET DE SERRE (GES) & STOCKAGE DE CARBONE



Les émissions brutes de Gaz à Effet de Serre en 2014 étaient de 96.31 t éq CO2/an, auxquelles il faut soustraire le carbone stocké dans les sols, les haies et les bois soit 2.93 t éq CO2/an pour obtenir **les émissions nettes : 93.4 t éq CO2/an.**

Les émissions principales proviennent de la fermentation entérique (méthane) des brebis qui n'appartiennent pas à Olivier Liardet mais qui sont présentes sur ses terres une partie de l'année (pour les services rendus, notamment fertilisation des terres...).

L'autre émission importante de GES provient de la combustion du fioul et du gasoil.

EAU

L'exploitation n'a aucun impact négatif sur la ressource en eau. En effet, d'une part les cultures ne sont pas irriguées (l'irrigation n'est d'ailleurs pas possible) ; d'autre part les pratiques bio induisent l'absence de risque de dérive de pesticides vers cette ressource.

BIODIVERSITÉ

Beaucoup de pratiques sur cette ferme sont favorables à la biodiversité :

- Une diversité intéressante d'espèces cultivées (petit épeautre, lentilles, lavande, lavandin, coriandre, sarriette, sauge, fénugrec, luzerne, etc..)
- Des pratiques bio donc respectueuses de la faune et la flore
- Une part assez importante de légumineuses dans la SAU (10%)
- Une surface élevée d'infrastructures agro-écologiques (16% de la SAU), notamment des bosquets, lisières de bois et arbres épars.
- Une couverture hivernale du sol de 85%
- Une taille moyenne de parcelle petite (1.5 ha), et donc favorable à l'effet lisière et par là même à la faune et à la flore sauvages.

DÉCHETS

Cette ferme est exemplaire sur la gestion des déchets. Elle en produit très peu et les recycle ou les réutilise.

■ Les pistes d'améliorations : le plan d'actions

Thématique	Actions	Impacts attendus
<p>GES</p> <p>ÉNERGIE</p>	<p>Construction d'un hangar de 480 m² en ossature et bardage bois, en 2010 - prévu et financé par AGIR. Destiné au tri et décorticage des céréales + stockage matériel.</p> <p>Construction d'un second hangar bois de 640 m² en 2014. Une installation de séchage solaire pour les PPAM occupe une grande partie de cet hangar.</p>	<p>Meilleure valorisation de la production. Amélioration de la durée de vie du matériel.</p> <p>Energie grise pour la fabrication des hangars bois nettement inférieure à celle nécessaire à leur équivalent en métal.</p>
<p>ÉNERGIE</p> <p>GES</p>	<p>Installation Photovoltaïque en toiture de 670 m² (83 kWc)</p>	<p>Production annuelle de plus de 100 MWh</p>
<p>EAU</p>	<p>Récupération eau de pluie via la construction d'un bassin de stockage de 1000 m³. L'eau doit servir à l'irrigation de plants de PPAM en auto-production.</p>	<p>Amélioration de l'autonomie de l'exploitation vis-à-vis des intrants extérieurs, tout en impactant pas sur la ressource en eau.</p>
<p>ÉNERGIE</p> <p>GES</p>	<p>Réglage des tracteurs au banc d'essai mobile</p>	<p>Diminution de la consommation de fioul d'environ 15%</p>

EARL Liardet --Olivier Liardet – Route du Ventoux - 84390 SAULT

Diagnostic réalisé par Anne-Laure DOSSIN de Bio de Provence Alpes Côte d'Azur - 04 90 84 43 64



• BIO DE PROVENCE •

ALPES • CÔTE D'AZUR

Les Agriculteurs BIO de PACA

Retrouvez d'autres diagnostics de fermes et des exemples de fermes exemplaires sur www.jediagnostiquemaferme.com